

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 474 405

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 01828

(54) Remonte-pneu.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). B 60 C 25/06.

(22) Date de dépôt..... 29 janvier 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 31-7-1981.

(71) Déposant : SOCIETE MARIUS MILLET, résidant en France.

(72) Invention de : Bernard Servais.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Bert, de Kéravenant et Herrburger,
115, bd Haussmann, 75008 Paris.

- Remonte-pneu permettant de remonter un pneumatique sur une jante.
- La présente invention concerne le domaine des accessoires moto - cycles divers
- Actuellement, les pneus

5

- pour motos sont remontés avec des appareils non transportables sur moto
- pour cycles sont remontés à la main, opération impossible à réaliser par des femmes et des enfants.

L'appareil est constitué :

- 10 - d'une tige 1 rigide prenant appui sur un côté de la jante
- d'une tige 2 formant ressort, avec au bout un crochet

Le dispositif, objet de l'invention, est employé de la manière suivante :

- prendre appui sur la jante à l'aide de la tige 1
- 15 - basculer l'appareil de manière à venir accrocher, à l'aide de la tige 2, le pneu non réenjanté
- faire basculer l'appareil en appui sur la jante afin de s'en servir comme bras de levier
- la tige 2, par l'intermédiaire de son crochet, soulève le bord du pneu

20 afin de l'enclancher dans la jante

L'invention peut être utilisée sur toutes sortes de roues. Sa longueur variera en fonction des dimensions des pneumatiques.

REVENDICATIONS

1 - Dispositif permettant de monter un pneu sur une jante.

Le dispositif est caractérisé par :

- une tige comportant à son extrémité un point d'appui s'enclanchant sur le bord d'une jante et à son autre extrémité un point de fixation d'une lame faisant ressort
- une lame avec à son bout un crochet permettant d'accrocher l'armature d'un pneu.

2 - Dispositif selon la revendication 1 est caractérisé par une tige

rigide servant de poignée de fonctionnement

3 - Dispositif selon revendications 1 et 2 est caractérisé par l'assemblage à la partie haute d'une tige rigide, d'une lame de ressort avec à son bout un crochet qui peut s'écartier à la demande, suivant la largeur du pneumatique.

R. NIAGRE

2474405 :

